

L'enseignement des assurances aux Etats-Unis

Volume 16, Number 2, 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103130ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103130ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1948). L'enseignement des assurances aux Etats-Unis. *Assurances*, 16(2), 100–102. <https://doi.org/10.7202/1103130ar>

Article abstract

Nous extrayons d'un récent numéro de « Les Assurances françaises » le texte d'une causerie prononcée, le 9 avril 1948, au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, par le professeur Blanchard de Columbia University.

1— L'enseignement des assurances aux Etats-Unis

100

Nous extrayons d'un récent numéro de « Les Assurances françaises » le texte d'une causerie prononcée, le 9 avril 1948, au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, par le professeur Blanchard de Columbia University.

J'espère que vous excuserez ma témérité de parler en français devant vous: c'est la première fois que je parle en français en public, mais je ferai de mon mieux. Quand M. Fourastié m'a demandé de faire cette petite conférence, j'ai protesté, mais vous connaissez M. Fourastié, c'est un homme si aimable qu'on ne peut rien lui refuser.

Aux Etats-Unis, nous avons des collèges et des universités qui sont des collections de collèges ou d'écoles; leur organisation est très différente des vôtres. Les étudiants ont de 18 à 22 ans.

On trouve dans les universités des écoles de commerce (« schools of business ») et dans les collèges des cours de commerce dont l'enseignement comporte des cours d'assurances. Mais, des professeurs donnant des cours, il y en a très peu qui se spécialisent dans l'assurance; la plupart étant plutôt des professeurs d'économie politique, de comptabilité, de finance, etc... Cependant il y a des cours spéciaux qui sont donnés par des praticiens de l'assurance. Nous avons une association: « The American Association of University teachers of insurance », qui comprend des membres actifs donnant des cours dans les collèges ou les universités et des membres associés qui sont des praticiens et qui font des conférences du soir ou qui ont quelque responsabilité pour l'éducation des employés des compagnies d'assurances. Nous tenons une réunion annuelle dont nous donnons un compte rendu.

A l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie, le chef de l'enseignement des assurances, c'est M. Huebner qui a été le pionnier de cet enseignement. Il y a maintenant, dans cette université, plusieurs professeurs spécialisés dans l'assurance. Mais cette institution est unique à ce point de vue. Ordinairement il n'y a qu'un professeur par université qui fasse des cours d'assurance, comme à Columbia, par exemple. Néanmoins, dans les collèges et les universités, le cours d'assurance est souvent obligatoire pour avoir un « degré » de commerce.

101

Nous avons des cours généraux et des cours spécialisés. Quelquefois le cours général est obligatoire pour suivre ultérieurement un ou plusieurs cours spécialisés. Comme partout, l'assurance américaine est divisée en grandes branches: vie, incendie, accident, maritime, etc., et souvent l'homme qui pratique une branche d'assurance se pique de ne rien connaître des autres. Il suppose que les problèmes des autres sont toujours très simples alors que les siens sont toujours très compliqués. En général, les cours suivent cette division par branche, même les cours généraux. Je dois vous dire que les cours généraux s'adressent aussi tout spécialement à un emploi qui, je crois, n'est pas très développé en France. C'est ce que nous appelons « insurance buyer » ou « insurance manager ». Ce sont des gens qui se chargent de traiter toutes les affaires d'assurance pour les sociétés assurées et représentent seuls ces sociétés vis-à-vis des assureurs. Il y en a environ 300 qui donnent tout leur temps à cet emploi. Il y en a d'autres qui donnent une grande partie de leur temps mais qui sont essentiellement trésoriers ou comptables.

Ce programme de cours par branche ne me plaît pas du tout. Mes propres cours sont divisés par sujets, c'est-à-dire que j'expose d'abord la théorie des assurances, puis le contrat pour les différentes branches significatives, puis les différents problèmes qui se posent aux assureurs: le hasard, le calcul des primes, les réserves, le système de représentation par agents, le choix des risques.

La plupart des professeurs estiment comme moi que tout étudiant qui a suivi un cours d'assurance doit avoir des notions de tous les problèmes et non pas seulement de ceux qui se rapportent à une branche particulière, mais leur méthode de présentation est ordinairement par branche.

En dehors des cours donnés dans les collèges et les universités à des étudiants inscrits qui consacrent tout leur temps à leurs études,

nous avons aussi des enseignements du soir faits par des professeurs ou des techniciens (« extension courses ») qu'on peut suivre presque sans limite d'âge ni examen préparatoire.

Enfin, en dehors des universités, il y a quelques institutions, par exemple l'Insurance Institute of America, conçues sur le modèle du Chartered Insurance Institute of Great Britain. Il y a aussi, en liaison avec l'Institut des organismes locaux qui donnent des cours, la Société d'Assurance de New-York, par exemple, qui, en outre, dispose d'une bibliothèque d'assurance qui est, je crois, unique au monde.

102

Il me reste à vous remercier sincèrement de l'occasion qui m'a été donnée de vous dire ces quelques mots et de l'accueil si aimable que vous m'avez réservé.